

Les collégiens falaisiens à la pointe du numérique

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 30 novembre 2017

515 mots



Mathias Bouvier et Pascal Cotentin (au centre) ont visité l'une des salles d'informatique du collège.

Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale, était présent dans l'établissement falaisien vendredi dernier.

Accompagné par Pascal Cotentin, délégué académique au numérique auprès du recteur de l'Académie de Caen, Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale, était vendredi dernier au collège des Douits pour visiter une des salles dédiées à l'informatique de l'établissement falaisien et assister à une réunion de la commission numérique.

Sa candidature déposée plus tôt dans l'année pour bénéficier du programme collège laboratoire numérique, le collège des Douits a reçu en décembre 2016 une dotation du Conseil départemental qui lui a permis de faire l'acquisition d'un serveur, d'une dizaine de tablettes numériques et de 170 postes tous identiques.

Les deux salles dédiées à l'informatique de l'établissement ont pu ainsi être rééquipées à neuf de trente postes chacune. Quinze autres postes sont venus équiper une salle dédiée à l'histoire-géographie. Chaque salle de classe a également été pourvue d'un rétroprojecteur.

Trois axes de travail

Après la visite d'une des salles d'informatique, Mathias Bouvier et Pascal Cotentin ont assisté à une réunion de la commission numérique du collège. Mise en sommeil depuis quelques années, cette commission composée de professeurs, de membres de l'administration, d'élèves et de parents d'élèves a été relancée à la rentrée. « **Cette commission a trois axes de travail** », a

expliqué Laurence Lavandier, la principale de l'établissement. « **Ce sont la gestion des équipements, leur utilisation et les besoins en formation de ses utilisateurs, élèves et professeurs** ».

La mise en place de l'environnement numérique de travail et la formation des enseignants à cet outil, l'utilisation des outils numériques en dehors du cadre habituel de la salle dédiée et de l'heure de cours, l'utilisation par les élèves dans le cadre pédagogique de leur équipement personnel (smartphone), pratique déjà en vigueur dans le monde de l'entreprise et connue sous les appellations « BYOD » (abréviation de l'anglais « Bring Your Own Device ») ou « AVEC » (« apportez votre équipement personnel de communication »), telles sont quelques-unes des questions qui ont été posées, notamment par Olivier Piel et Jérôme Drouin, professeurs de mathématiques et administrateurs du réseau du collège.

« **Je salue la dynamique dont fait preuve votre établissement** », a conclu le directeur académique des services de l'Education nationale. **Vous avez posé les bonnes questions en ce qui concerne l'utilisation de l'outil numérique dans le temps et dans l'espace. Le numérique est un excellent levier pour renforcer la cohésion de la communauté éducative** ».